

Dans le domaine de la santé, chaque choix politique influence les conditions d'exercice des soignants et l'accès aux soins des patients. La qualité et la sécurité des soins aux patients en dépendent fortement.

L'évolution du cadre législatif des produits de santé est une affaire sensible. Trop sensible pour laisser le champ libre aux intérêts particuliers ou à une approche à courte vue, favorisant souvent la santé économique des firmes à court terme aux dépens de celle des citoyens.

bre actif, s'est organisé, constituant dès lors un contrepoids à l'influence des lobbys pharmaceutiques.

Décortiquer les projets de textes législatifs ou réglementaires, anticiper et expliquer leurs éventuels dangers pour les patients ou la protection sociale solidaire, proposer d'autres options, rencontrer des parlementaires, faire valoir les enjeux aux ministres de la santé des États membres et aux services de la Commission européenne, organiser des débats publics : un travail de fond, réalisé avec per-

É D I T O R I A L

Exercer sa citoyenneté

C'est pourquoi *Prescrire*, depuis plus de 30 ans, en même temps qu'aider soignants et patients à choisir les options de soins les plus pertinentes, œuvre à faire progresser les politiques de santé d'abord au bénéfice des patients. En analysant les forces et faiblesses de la réglementation au regard des pratiques des différents acteurs : firmes, autorités sanitaires, assurances santé, professionnels de santé, patients. En impulsant, avec d'autres membres de l'*International Society of Drug Bulletins (ISDB)*, des campagnes internationales en faveur de la transparence et de l'indépendance des autorités sanitaires, de l'accès public aux données cliniques, etc.

En 2002, à l'occasion de la mise en place du nouveau cadre législatif européen du médicament, le *Collectif Europe et Médicament*, dont *Prescrire* est un mem-

sévérance, qui se traduit souvent par des succès. Ainsi, depuis 10 ans, *Prescrire* et d'autres intervenants de la société civile résistent tant et si bien que la Commission européenne n'a pas réussi à faire légaliser la publicité grand public sur les médicaments de prescription en Europe (relire le numéro 347 page 694).

Ces travaux de fond, tout comme d'autres actions plus ponctuelles, s'inscrivent dans le cadre d'une démarche citoyenne : celle des soignants abonnés à *Prescrire* qui la soutiennent.

Afin de mieux rendre compte des actions menées, elles seront désormais signalées au sein d'une nouvelle rubrique intitulée "Actions publiques *Prescrire*", à découvrir dans ce numéro page 934.

Prescrire